

Le CNRST soutient les actions des MRE

FINCOM

L'appel d'offre 2011 de la CNRST est ouvert pour soutenir les actions des experts Marocains résidant à l'étranger dans le cadre du programme Fincom. Pas de date limite de dépôt des projets.

KHADIJA SKALLI

Avis aux experts Marocains résidant à l'étranger ! L'appel d'offres 2011 du Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) et de la R&D Maroc, lancé dans le cadre du programme Fincom (Forum international des compétences des marocains à l'étranger), est toujours ouvert pour soutenir les actions des experts MRE et faire ainsi bénéficier les structures marocaines de leur expertise. Quatre actions sont concernées par cet appel. La première concerne l'apport d'expertise. Il s'agit d'une contribution à une opération en cours ou programmée, ayant pour objet le transfert de savoir ou de savoir-faire comme un enseignement spécialisé, une évaluation ou une prestation technologique ou encore l'élaboration d'un projet. Sont également éligibles au soutien du CNRST, les projets de rencontres.

Mobiliser les compétences des MRE

Le centre prend en charge les frais de séjour des experts MRE devant participer à des journées de travail réunissant un ensemble d'experts (une dizaine environ), de l'intérieur et de l'extérieur du Maroc, en vue de prospecter ou de préparer le lancement d'une opération d'envergure à caractère stratégique. « Toute rencontre doit aboutir à l'élaboration d'un document de travail relatif à la mise en place de l'opération ayant fait l'objet de la rencontre. Ce document doit notamment comprendre une description des enjeux, des différentes étapes



Le programme Fincom vise à faire contribuer les cadres marocains résidant à l'étranger au processus de développement du pays.

de réalisation, des instances existantes ou à créer qui s'impliqueraient dans le projet, des rôles de chacune des dites instances, des mécanismes de suivi et d'évaluation, des estimations financières et éventuellement des modalités de levé de fonds », précise le Centre dans son appel d'offre.

Par ailleurs, les projets éligibles au soutien du CNRST dans le cadre du programme Fincom sont « les actions d'expertises cohérentes et intégrées limitées dans le temps et l'espace, répondant à des besoins identifiés avec des objectifs clairs, portant sur un domaine spécifique, visant une population donnée, ayant pour objet le transfert de savoir ». Les bénéficiaires de l'aide du CNRST sont tenus d'élaborer un rapport portant, entre autres, sur les activités réalisées, les principaux résultats

obtenus ou espérés, les obstacles et difficultés rencontrés, les recommandations et, éventuellement, d'autres idées de projets à proposer. Le programme soutient également les projets de création d'entreprises innovantes.

Besoin spécifique

En outre, le CNRST tient à souligner que les actions de « participation à des manifestations scientifiques (colloques, journées, etc.) ou aux soutenances de travaux et assimilés ne sont pas concernées par cet appel d'offres. » En clair, le CNRST apporte son soutien à un projet qui répond à un besoin spécifique d'une entreprise publique ou privée ou encore d'une université. Le centre prend ainsi en charge le voyage des experts MRE à hauteur de 750 DH par jour, durant huit jours maximum.

A noter qu'il n'y a pas de date limite pour le dépôt de projets.

Pour rappel, le CNRST lance annuellement un appel d'offres destiné aux compétences des résidents à l'étranger. Une action initiée en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et l'association marocaine pour la recherche et développement (R&D Maroc), dans le cadre de la mise en place du programme Fincom, une initiative gouvernementale lancée en 2007 par le ministère des MRE. Le but étant de mobiliser les compétences marocaines dispersées dans le monde pour en faire bénéficier le Maroc. Le programme vise ainsi à faire contribuer les cadres marocains résidant à l'étranger au processus de développement du pays. ♦